



Visite presse de l'école à énergie positive Marianne Cohn

Mercredi 5 mai à 13h

Ecole Marianne Cohn - 19 rue Hoche

En présence de

Christine Garnier

Adjointe aux Ecoles

Vincent Fistot

Adjoint à la Transition
énergétique

Pour répondre à l'augmentation des effectifs scolaires et soulager l'école Lucie Aubrac, la Ville de Grenoble a décidé de construire une nouvelle école dans le quartier Hoche.

Les élèves de l'école Lucie Aubrac ont participé au choix du nom de cette nouvelle école, Marianne Cohn.

L'école, située à proximité de l'école maternelle Jules Verne, compte 10 classes dont deux pouvant accueillir des grandes sections de maternelle. Le restaurant scolaire peut accueillir 140 convives par service.

179 enfants (7 classes élémentaires) ont intégré l'école lundi 26 avril 2021. Une classe de la maternelle Jules Verne doit s'installer au cours du printemps, représentant environ 30 élèves.

La salle polyvalente offre un grand espace aux enfants autant sur la période scolaire que périscolaire, et accueillera dans un second temps les associations de quartier en dehors des horaires d'ouverture de l'école. Celle-ci comporte également 2 salles d'activités dans les étages, proposant ainsi des espaces alloués à la création plastique et musicale.

Une école à énergie positive, avec une haute qualité de l'air

Le bâtiment ne consomme pas plus d'énergie qu'il n'en produit, grâce à une conception bioclimatique et une enveloppe thermique performante, un système de chauffage (raccordé au chauffage urbain) et de ventilation double-flux économe ainsi qu'à l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture.

L'école a été construite avec des matériaux écologiques. Le bâtiment de la future école est composé d'une structure mixte, en prémurs isolés pour les premiers niveaux, puis en structure bois et métal pour les derniers niveaux.

L'école dispose de nombreuses toitures terrasses largement végétalisées et est entièrement habillée de bois brûlé (traitement permettant de stabiliser le bois dans le temps, sans traitement à posteriori).

--

Budget toutes dépenses confondues : 7,4 millions d'€ TTC dont Recette FEDER : 903 185 € et Département de l'Isère : 625 000 €).